

Intervention de l'Albanie

Examen Périodique Universel de la Suède

26 Janvier 2015

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de la Suède à l'EPU et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

L'Albanie félicite la Suède pour le haut degré de réalisation en matière des droits de l'Homme, ainsi que pour son rôle actif en faveur de la protection légale contre les discriminations.

De plus, elle salut vivement l'introduction de la protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans la Constitution Suédoise, ainsi que la ratification de la Convention d'Istanbul.

L'Albanie, fait bon accueil aux mesures prises afin de garantir la protection des droits des personnes victimes de discriminations multiples. De même, elle note avec satisfaction les efforts budgétaires en faveur de la protection durable des droits de l'Homme, et plus particulièrement ceux destinés aux organisations travaillant pour les personnes vivant avec un handicap.

L'Albanie souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Initier le processus d'incorporation de la Convention sur les Droits des enfants dans la législation nationale, et continuer la formulation du troisième plan d'action pour les droits de l'Homme.
2. Continuer les efforts pour réduire l'écart salarial entre femmes et hommes.
3. Entreprendre un dialogue plus approfondi avec les représentants du parlement Sami, et multiplier les efforts pour donner des responsabilités additionnelles à ce parlement, dans le but de renforcer l'autodétermination du peuple Sami.

Merci M. le Président.

Deuxième secrétaire

Dorina Xhixho